



LA VIE DES HLM N°2 2020 : 1er au 29 Février 2020



LES DATES DE LA QUINZAINE

- 4 Février 2020 : **Pas-de-Calais Habitat** : rencontre du nouveau Directeur Général
- 4 Février 2020 : **Maisons et Cités** : Commission d'Attribution de Logement à Hénin-Beaumont et Libercourt
- 6 Février 2020 : **Pas de Calais Habitat** : Commission d'Attribution de Logement physique à Béthune
- 7 Février 2020 : **Pas-de-Calais Habitat** : Conseil d'Administration
- 10 Février 2020 : **Union Régionale de l'Habitat** : Conseil de Concertation Régional
- 13 Février 2020 : **Pas de Calais Habitat** : Commission d'appel d'offres
- 13 Février 2020 : **Maisons et Cités** : Commission d'Attribution de Logement à Valenciennes
- 14 Février 2020 : **Pas-de-Calais Habitat** : Conseil de Concertation Locative
- 14 Février 2020 : **SIA** : Conseil de Concertation Locative
- 17 Février 2020 : **Maisons et Cités** : Commission d'Attribution de Logement à Hénin-Beaumont et Noyelles Godault
- 21 Février 2020 : **Pas de Calais Habitat** : Commission d'Attribution de Logement physique à Outreau
- 21 Février 2020 : **Maisons et Cités** : Conseil de Concertation Locative territoriale de Lens
- 27 Février 2020 : **Maisons et Cités** : Commission d'Attribution de Logement à Valenciennes
- 28 Février 2020 : **Pas-de-Calais Habitat** : bureau

A savoir : toutes les semaines, l'UFC participe à des Commissions d'Attribution de Logement dématérialisées (les membres de la CAL votent depuis leur domicile avec une tablette) :

à SIGH : pour Arras, l'Artois et la métropole lilloise

à Pas-de-Calais Habitat : pour Arras, la Côte et Saint Omer, et Béthune (sauf la semaine où il y a une Commission d'Attribution de Logement physique). Des Commissions d'Attribution de Logement dématérialisées ont lieu aussi pour Lens et Hénin-Beaumont, sans l'UFC Que-Choisir.

ORDRE DU JOUR

- 4 Février 2020 : **Pas de Calais Habitat** : lors de la rencontre du nouveau directeur général, nous envisageons d'aborder avec lui :
 - L'amélioration du traitement des réclamations (revenir au traitement en direct par les territoires)
 - Le calcul des charges de personnel, et la réponse à nos questions sur d'autres charges (ex : le doublement du prix du m3 d'eau chaude...)
 - La mesure des économies d'énergie lors des réhabilitations
 - Le journal aux locataires et la façon d'assurer un droit d'expression pour les associations de locataires
 - L'analyse détaillée des résultats des élections de représentants de locataires, et l'affichage des résultats + coordonnées pour nous joindre

COMPTES RENDUS DES REUNIONS

- 15 Janvier 2020 : **Maisons et Cités** : Le Conseil de Concertation Locative a traité
 - du bilan du contrat multiservices et pris en compte l'enquête de la CLCV sur ce sujet,
 - des moyens de payer son loyer (arrêt d'EFICASH et du dépôt de chèques en agence)
 - des projets de réhabilitation ERBM (coût moyen de 85 000 € par logement, avec diminution de la surface utile d'environ 8%)
 - Une demande a été faite pour avoir un encart dans « la lettre aux locataires », réponse sera donnée au prochain CCL.

NOS REUSSITES

Des locataires de **SIGH** nous ont contactés car les places de parking réservées à leur résidence étaient occupées par des voitures « extérieures ». Suite à notre intervention auprès du bailleur, un panneau a été posé, rappelant les règles et tout est rentré dans l'ordre. Les locataires satisfaits ont proposé de nous donner un coup de main !

Chez **Pas-de-Calais Habitat**, à Hénin, une dame ayant 4 jeunes enfants s'est adressée à nous en mars 2019 afin d'obtenir une mutation motivée par des problèmes de voisinage et parce qu'elle habitait au 6^{ème} étage alors que l'ascenseur s'arrêtait au 4^{ème}. Cela l'obligeait à porter sa poussette et son enfant pour rentrer chez elle. Après plusieurs relances de notre part, elle a été relogée par PDCH et est très satisfaite.

VOS CORRESPONDANTS UFC Que-Choisir

- **Pas-De-Calais Habitat** : *Françoise DUHEN – Cathy BRAS -Bernard DUBUIS avec Annie LALY*
 1. Contact Téléphone : 03.21.23.22.97 (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 – 14h00 à 17h00).
 2. Permanence spécifique le jeudi après-midi => ARRAS, Maison des Sociétés, 16 rue Aristide Briand (3^{ème} étage)
 3. Courriel : representantlocataires.pasdecalaishabitat@artois.ufcquechoisir.fr
- **Maisons et Cités** : *Jacques DUPUIS*
 1. Téléphone : 06 52 07 44 32
 2. Permanence les mercredi et vendredi après-midi => 45 rue François Gautier LENS : 14H00 à 17H00).
 3. Courriel : representantlocataires.maisonsetcites@artois.ufcquechoisir.fr
- **SIA** : *Nathalie DUPUIS avec Annie LALY, Francis KACZMAREK*
 1. Téléphone : 03.21.23.22.97 (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 – 14h00 à 17h00).
 2. Permanence spécifique le mercredi après-midi à ARRAS, Maison des Sociétés, 16 rue Aristide Briand (3^{ème} étage).
 3. Courriel : contact@artois.ufcquechoisir.fr
- **SIGH** : *Pierre PRUVOST et Nathalie DUPUIS avec Annie LALY*
 1. Téléphone : 03.21.23.22.97 (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 – 14h00 à 17h00).
 2. Permanence spécifique à BAPAUME tous les vendredis de 9h00 à 11h00 à l'ancienne poste (rue JB Lequette),
 3. Courriel : contact@artois.ufcquechoisir.fr

